



INFORMATIONS UTILES À VOTRE ARRIVÉE

MAI 2024



CHF ARGENT



INFORMATIONS

Vous recevez votre assistance le 1er jour ouvrable de chaque mois (lundi à vendredi). Vous recevez :

- Un chèque postal pour retirer l'argent à la poste.
- Un décompte, c'est un document qui explique votre assistance.

Vous habitez en foyer ?

- Vous pouvez chercher votre chèque postal et votre décompte à la réception de votre foyer.

Vous habitez une maison ou un appartement ?

- Vous recevez votre chèque postal et votre décompte par courrier, dans votre boîte aux lettres. **Attention, vous devez écrire votre nom sur votre boîte aux lettres.**

Le mois suivant votre arrivée, vous devez venir à un 1er entretien avec votre gestionnaire de dossiers. Vous recevez une convocation par courrier. Vous devez répondre à des questions sur votre situation. Le gestionnaire de dossiers vous donne des informations sur l'assistance de l'EVAM.



QUESTIONS

Antennes de référence

Lausanne

Route de Chavannes 33

1007 Lausanne

Vevey

Avenue de Reller 22

1800 Vevey

Yverdon-les-Bains

Avenue Haldimand 11

1400 Yverdon-les-Bains

DEVOIRS



Vous devez commander l'assistance de l'EVAM **en signant un document qui s'appelle « Commande d'assistance »**.

Vous devez informer l'EVAM de tout changement dans votre situation. **Sans commande, vous ne recevez pas l'assistance de l'EVAM.**

Votre gestionnaire de dossier vous donne les rendez-vous pour ces commandes d'assistance et **vous pouvez le contacter si vous avez des questions.**

En cas de rendez-vous manqué ou de retard, votre assistance peut être réduite.

ASSISTANCE



Vous travaillez ou vous allez commencer un travail ?

Vous devez envoyer votre contrat et vos fiches de salaire tous les mois :

- par mail à ger@evam.ch
- par courrier à EVAM, Route de Chavannes 33, 1007 Lausanne



LOGEMENT



INFORMATIONS

Vous n'avez pas de logement ?

- L'EVAM peut offrir une place de logement dès votre demande.

Vous avez un logement privé ?

- Vous devez donner l'adresse et une copie de votre contrat à l'EVAM.
- Vous allez recevoir un courrier avec des instructions pour recevoir de l'argent pour payer votre loyer.



QUESTIONS

Pôle Placement

021 557 05 93

9h00-11h30, 13h30-16h00

HPlacement@evam.ch

Par courrier à :

EVAM

Pôle Placement

Route de Chavannes 33

1007 Lausanne



TICKET



A votre arrivée, vous avez reçu un abonnement pour aller à l'EVAM. Votre abonnement vous permet de voyager entre votre hébergement, l'hôpital le plus proche, votre antenne de référence et Lausanne.

Vous pouvez prolonger votre abonnement :

- de préférence par email.
- en personne à votre antenne de référence.

Attention, vous devez renouveler votre abonnement minimum **5 jours avant la date de fin de validité.**

Vous avez besoin d'un autre ticket pour aller à une formation, un travail ou à un rendez-vous chez un médecin ?

- Demandez à l'EVAM par email au minimum 2 jours ouvrables à l'avance. Vous devez donner des documents de preuve de votre rendez-vous.

Pour les enfants dès 6 ans, vous devez demander une Carte Junior à l'EVAM. Avec cette carte, les enfants doivent voyager avec **l'un des parents.**

QUESTIONS



Antennes de référence

Lausanne

Route de Chavannes 33
1007 Lausanne

Vevey

Avenue de Reller 22
1800 Vevey

Yverdon-les-Bains

Avenue Haldimand 11
1400 Yverdon-les-Bains

administration@evam.ch



SANTÉ

CHF

FRAIS MÉDICAUX

L'EVAM prend en charge vos frais d'assurance maladie.

Gardez votre carte de contrôle d'accès aux soins (carte RESAMI) avec vous. Montrez votre carte quand vous allez à l'hôpital, chez le médecin, à la pharmacie, chez le dentiste.



Votre assurance couvre vos frais médicaux de base (Loi sur l'assurance-maladie LAMal).

Certains frais médicaux ne sont pas payés par l'assurance de base (le dentiste, certains médicaments, l'opticien etc.).

L'EVAM peut payer certains de ces frais. Il y a des conditions. Il est important de demander des informations avant de commencer les soins.

Contactez l'Administration des frais médicaux.



QUESTIONS

Administration des
frais médicaux (AFM)
021 557 06 60 (8h00 – 11h30)
afm@evam.ch

Par courrier à :
EVAM
AFM
Route de Chavannes 33
1007 Lausanne



Quelques adresses (enfants et adultes) :

- **Urgent - Médecin de garde**
0848 133 133
- **Urgence vitale – Ambulance**
Appelez le 144
- **Urgent - Hôpital à proximité**

CHUV	Lausanne (enfant HEL, Lausanne)
GHOL	Nyon
EHC	Morges
Hôpital Broye	Payerne
EHNV	Yverdon
Hôpital Riviera-Chablais	Rennaz
- **Non-urgent - pédiatre pour enfant Livret S**
Écrire à ped.ukraine@chuv.ch pour trouver un pédiatre.
- **Livret S - vous avez besoin d'un suivi psychologique**
Cliquez sur le lien ci-dessous ou scannez le QR pour obtenir quelques adresses :

[Lien vers le document](#)



QUESTIONS

Secrétariat RESAMI

021 314 96 97(8h30-12h00, 13h30-16h00)

info@resami.ch





ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



INFORMATIONS

Vous habitez dans un logement individuel et vous avez besoin d'un accompagnement social ?

- Les assistants sociaux sont là pour vous informer, soutenir dans vos démarches administratives, aider à contacter les différents services et répondre à vos besoins sociaux (santé, écoles, loisirs, justice, factures, etc.).

Vous connaissez votre assistant social ?

- Vous pouvez l'appeler ou lui envoyer un email.

Vous ne connaissez pas votre assistant social ?

- Contactez votre antenne de référence EVAM. Votre antenne de référence, c'est l'antenne la plus proche de votre logement. Vous pouvez visiter la réception. Vous pouvez aussi contacter votre antenne par email ou par téléphone. Un assistant social vous rappellera par téléphone. L'assistant social peut vous donner un rendez-vous. Si nécessaire, il peut aussi vous visiter dans votre appartement.



QUESTIONS

Antennes de référence

Lausanne

Route de Chavannes 33

1007 Lausanne

021 557 06 00

lausanne@evam.ch

Vevey

Avenue de Reller 22

1800 Vevey

021 557 88 80

vevey@evam.ch

Yverdon-les-Bains

Avenue Haldimand 11

1400 Yverdon-les-Bains

024 557 21 11

yverdon@evam.ch



LIVRET N ET LIVRET F

Vous avez entre 15 ans et 80 ans ?

L'EVAM vous propose des cours de français.

Vous serez invité pour un test de niveau de français.

- Un cours vous sera proposé dans les semaines qui suivent le test.

LIVRET S

Vous avez entre 15 ans et 19 ans ?

Le Portail Migration oriente les jeunes qui arrivent dans le canton de Vaud dans des classes d'accueil et d'autres formations.

Contactez le Portail Migration pour demander un entretien d'accueil au **021 316 11 40** ou remplissez le [formulaire](#) que vous trouvez sur le site du [Portail migration](#).

Vous avez 20 ans ou plus ?

L'EVAM souhaite connaître vos besoins pour vous accompagner.

Cliquez sur le lien ci-dessous ou scannez le QR Code pour remplir le formulaire d'arrivée.

[Formulaire d'arrivée](#)



L'EVAM est au courant de votre arrivée et vous envoie une convocation pour vous proposer un cours de français.



FORMATIONS

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE TERMINÉE

Vous avez entre 15 ans et 25 ans ?

Le Portail Migration vous propose un entretien d'accueil :

- Evaluation de votre situation, votre parcours et vos projets.
- Information sur le système de formation.
- Accompagnement dans vos démarches.

Entretien : **Portail Migration**

021 316 11 40

Cliquez sur le lien ci-dessous ou scannez le QR Code pour remplir la demande d'entretien :

[Demande d'entretien](#)





QUESTIONS



Vous avez des questions sur le travail ou sur la formation ?

- Venez à la **Permanence Orientation**, sans rendez-vous.
- Vous pouvez parler avec un conseiller en orientation.

Où : **Centre de prestations EVAM**
Route de Chavannes 33, 1007 Lausanne
Salle 1 au premier étage
Demandez à la réception

Quand : Les lundis de 13h30 à 16h30
Les jeudis de 8h30 à 12h30

Contact : **079 799 16 25** tous les jours de 9h00 à 17h00
021 338 87 27

LIENS UTILES

Informations utiles :

www.evam.ch/un-migrant/

